

COMPTE RENDU DU 1^{er} juillet 2026

Présents : O. E-K Aktouf (en visio.), C. Amiot, X. Alameda-Pineda (en visio.), Patrick Regnier (en visio.), J-G. Dumas, O. Rossette, L.. Espéret (en visio.), I. Cheddadi (en visio.), A. Joye, P. Genevès, A. Kumbah, D. Monniaux, L. Pierre, F. Helmers, F. Dahmani, H-P. Charles, M. Hillairet (en visio.), A. Klughertz, E. Tohein, Pierre Lemonde & Z. Zouaoui.

Excusés : D. Bucur, K. Alahari, N. Gast, C. Moulin, C. Prieur, Y. Liu,

Ordre du jour

1. Approbation du CR du 29/01/2026

Le conseil a approuvé à l'unanimité le CR du 29/01/2026.

2. Renouvellement de membres du conseil

À la suite du départ à la retraite d'une représentante du personnel administratif IATOS et de deux représentants du secteur industriel et économique, il a été proposé de nommer les nouveaux membres suivants :

- Mme E. Tohein, chargée de développement des ressources humaines (Inria) ;
- M. Xavier Vigouroux de la société InferX AI
- M. X. Jonsson de la société Mentor Graphics

Le conseil a voté à l'unanimité en faveur de ces trois nouvelles nominations.

3. Bilan soutenances : « retours des rapporteurs et suites » ; cas général, quelques cas exceptionnels

Rappel : environ 90 à 95 soutenances par an traitées à l'ED MSTII.

Les rapports sont reçus simultanément par le doctorant, la direction de thèse et la direction ED, en principe 4 semaines avant la soutenance (selon note de soutenance).

Il y a la possibilité (usage) d'échange avec le rapporteur pour corriger des aspects mineurs. En cas de discussion nécessaire de nature scientifique, le rapporteur préfère contacter la direction de thèse plutôt que l'ED. L'ED peut prendre acte d'un report de soutenance sans avoir reçu de document « officiel ».

Un membre du conseil souhaite savoir quel modèle adopter pour le rapport. En effet, bien que l'ED fournisse un template, les consignes ne précisent pas clairement s'il est possible de rédiger un rapport traditionnel ou s'il est obligatoire d'utiliser le template proposé?

Le directeur du CED indique que le template a vocation à éviter les rapports trop succincts. En général, dans la pratique les rapporteurs préfèrent rédiger un texte libre plutôt que d'utiliser le template. L'information envoyée aux rapporteurs sera revue pour être plus claire sur ce sujet.

Le directeur de l'ED indique que les cases à cocher sur le template sert pour le prix thèse, notamment sur les rapports dithyrambiques.

Par ailleurs, après les rapports déposés sur la plateforme ADUM, l'ED émet un avis sur l'autorisation de soutenance (arrêté 2016). L'avis est reçu par le doctorant et la direction-adjointe du CED qui autorise (ou pas) la soutenance. Il y a eu 3 cas exceptionnels depuis 2024 (voir diapos 6,7 & 8) présentés nominativement et brièvement au Conseil.

Le 3ème cas (2026) est très différent, et fait l'objet d'une présentation nominative et détaillée au Conseil.

Le jury proposé par A.B. lors des retours des rapports correspond à un jury relativement classique de spécialités de l'ED avec une dimension interdisciplinaire portée par un rapporteur proposé, non-membre du jury. Le jury a été étudié en l'absence du manuscrit comme il est fréquent. La direction de l'ED s'est rendu compte à la lecture des rapports que le manuscrit était très différent d'un travail dans la discipline

d'inscription, impression confirmée par la prise de connaissance du manuscrit. Les 2 rapports étaient formellement favorables à la soutenance, toutefois, l'un des rapports émettait des réserves extrêmement sérieuses sur le travail.

En coordination avec la direction du CED, l'ÉD a émis un avis défavorable concernant l'autorisation de soutenance de thèse. Elle a recommandé un changement d'ÉD avec un remaniement du jury en concertation (concertation qui a conduit vers SHPT, sans débouchée concrète à l'heure actuelle). Cette décision a été discutée lors d'un rendez-vous avec le directeur de thèse et le doctorant. À ce jour, l'ÉD n'a pas encore connaissance de leur position respective.

Un membre du conseil demande si l'ÉD était informée du changement de sujet et si cela figurait dans les CSI ?

Le directeur de l'ÉD indique que oui, dès la 1^{ère} année, sans que le détail de la nature du travail soit apparent dans le changement de titre proposé. Changer de titre en cours de route est possible, même fréquent, le directeur de thèse en a une responsabilité par défaut, mais le diplôme a un intitulé donc il faut en tenir compte.

Suite à une question la terminologie dans le nouveau titre est discutée : "recherche action" (terme sociologique, aussi utilisé en sciences expérimentales) sert à qualifier les recherches qui s'autorisent à modifier l'objet de leur recherche.

La direction du CED ajoute que c'est surtout dans le domaine des sciences de l'éducation quand on change les pratiques éducatives qui ont un impact, c'est rarement le cas en maths/info. Mais la vraie question posée est la responsabilité de la validation de la thèse qui est à plusieurs niveaux :

1. La direction de thèse = responsable de son doctorant & de ce sur quoi porte sa recherche. Et pour ce cas, il cautionne que la recherche ne relève pas des maths-appliquées et de l'informatique.
2. Le CSI est là pour contrôler et vérifier que tout se passe bien
3. Le laboratoire qui prend à minima connaissance des rapports des CSI
4. L'ÉD ne peut réagir que si un problème lui est signalé (or, sans alerte, elle ne peut connaître la réalité du terrain). Souvent, c'est la direction de thèse qui alerte, mais ce n'est pas le cas ici.

Chaque année à l'UGA, plusieurs thèses ne sont pas soutenues, principalement pour deux raisons : des rapports trop succincts ou des conclusions en contradiction avec les rapports. Dans le cas exceptionnel de MSTII, le deuxième rapport est clairement négatif.

Les représentants des doctorants demandent si c'est le directeur de l'ÉD qui prend les décisions, mentionnent qu'ils pensent que les intentions du doctorant A.B. dont il est question, étaient connues, et demandent s'il est possible de remanier le jury.

Le directeur de l'ÉD explique que le détail et les intentions des travaux de thèses sont principalement connus du directeur de thèse, et rappelle chaque rôle et prérogative, selon l'arrêté de 2016, en particulier, qu'il n'appartient pas au jury de décider si la soutenance aura lieu ou non. Le jury est mandaté pour rendre une décision finale et l'ÉD se prononce au nom de la communauté pour émettre un avis, à tous les niveaux. Le directeur du CED ajoute que le jury était parfaitement composé pour une thèse MSTII, le contenu de la thèse n'étant pas MSTII par conséquent le jury n'était pas adapté pour prendre une décision pour évaluer la qualité scientifique cette thèse (un des rapporteurs, philosophe, n'était pas dans le jury).

Beaucoup de thèses sont à l'interface de plusieurs disciplines, parfois c'est flou alors on prévoit une co-direction dans la dimension de l'interdisciplinarité.

Le directeur de l'ÉD propose un texte de synthèse sur la position du conseil concernant les aspects discutés, en 3 points. Les deux premiers points synthétisent les discussions sur les positionnements de travaux dans le périmètre des spécialités de l'ÉD, le troisième point est plus spécifique au cas du doctorant A.B. Le texte est proposé au vote, comme motion. (Slide 9).

Vote sur les 3 points : adoptés à l'unanimité.

4. Cadrage CSI, évolutions, cadrage CED

Le premier changement majeur introduit dans la procédure du CSI est la partie "bilan annuel" rempli par le doctorant, constitue la partie confidentielle et séparée du reste du document (rapport expert). La partie confidentielle ne sera pas accessible au laboratoire. L'objectif de ce nouveau process est double :

- libérer la parole des doctorants
- informer en cas de problème.

Les retours des élus des doctorants, recueillis lors du groupe de travail, ont été pris en compte dans cette évolution.

Le deuxième changement est les membres du CSI hors du bureau de l'ÉD : un extérieur de Grenoble et un choisi par le doctorant. Un des deux doit être HDR et dans la discipline. Ils ne pourront plus être rapporteurs de thèse mais examinateurs dans un jury de thèse (**Le RI devra être modifié**).

Des membres du conseil font remarquer la difficulté à trouver des rapporteurs HDR pour la soutenance de thèse.

5- Contrats doctoraux 2026

15 contrats doctoraux UGA et 1 contrat doctoral USMB.

Pour la procédure avancée : 2 candidats sélectionnés dont un désistement, aucune liste complémentaire n'a été établie.

Pour la procédure normale : 14 lauréats UGA et 1 lauréat USMB et 12 candidats sur liste complémentaire. L'ÉD a reçu 37 sujets de thèse contre 40 l'an dernier.

Le directeur de l'ED a présenté la liste principale (par ordre alphabétique) indiquant que beaucoup de candidats ne viennent pas forcément des M2R UGA et tous ont effectués leur stage de recherche.

Pour la liste complémentaire, 4 candidats sont issus du MOSIG, ORCO=1, MSIEM=1, SSD= 2, MMIS= 2 le directeur de l'ED fait remarquer qu'il y a peu de candidat de M2R en tant que tel.

Certains candidats n'ont pas été classés en raison d'un manque de maturité pour s'engager dans un projet de recherche (ex. : pas de stage de recherche M2 réalisé).

Vote >> à l'unanimité et une abstention.

6- Formation : Bilan mini-cours, subventions écoles thématiques

Chaque année l'ÉD propose une dizaine de mini-cours dont certains sont récurrents.

Le coût moyen par mini-cours s'élève à **450 €** (payé en vacations, ou reversé à l'UFR au titre du service d'enseignement de l'EC).

Chaque mini-cours représente **6 heures de cours**, soit **9 heures HEQTD**.

À noter : l'enveloppe allouée à la masse salariale n'a pas été intégralement consommée cette année.

Pour 2027 une douzaine de mini-cours sont prévus incluant de nouveaux thèmes.

Par ailleurs, concernant les subventions d'écoles d'été, une trentaine de demandes ont été traitées.

Les montants alloués, d'un total de 8 503 €, ont été reversés aux laboratoires concernés.

Le montant moyen par demande est entre 200 € et 330 €.

7- Journée des doctorants MSTII 2027

La demi-journée des doctorants 2026, proposée par la représentante des doctorants n'a pu aboutir, principalement en raison d'un manque de participants et de la contrainte liée au déplacement à la Bastille. Les doctorants ont exprimé leur préférence pour un format plus accessible, sous la forme d'un buffet en salle sur le campus.

Le directeur de l'ÉD indique être prêt à organiser la première journée, laissant ensuite les doctorants s'emparer des éditions suivantes (2028 ...).

Pour 2027, le directeur de l'ED propose d'organiser l'évènement en avril en utilisant les reliquats budgétaires de 2026.

Il suggère un format convivial et interactif, évitant l'aspect trop scientifique et privilégiant : des témoignages, des ateliers et propose notamment l'intervention du pôle carrière car peu de doctorants connaissent le service et son utilité.

Pour garantir une bonne participation, il est essentiel de définir le programme en amont et de le communiquer clairement aux doctorants.



Conseil d'Ecole Doctorale

MSTII, Mercredi 1er Juillet 2026, 15h.

François Dahmani

Ordre du jour

- Validation du CR
- Renouvellements membre du conseil
- Bilan soutenances : « retour des rapports et suites »
- Cadrage CSI
- Contrats doctoraux 2026/27
- Formation : mini-cours et ecoles thématiques
- Prix MSTII 2026
- Journée des doctorants 2027

Validation du CR

- Commentaires ou questions
- **Vote**

Renouvellements

- Représentante Personnel administratif, suite au départ à la retraite de Pascale Poulet.
- Elodie TOIHEIN, RH INRIA Chargée de développement des Ressources Humaines, Référente QVT, handicap, international, doctorants.
<https://www.linkedin.com/in/elodie-toihein-46095720/>
- Représentant extérieur du monde industriel et économique. (Départ de MM. Wieczorek, et Demichel).
- Xavier VIGOUROUX, InferX, <https://www.linkedin.com/in/vigouroux-xavier/> ex ENS Lyon, Docteur <https://theses.fr/166489395> recommandé par AMIES
- Xavier JONSSON, Mentor graphics, <https://www.linkedin.com/in/xavier-jonsson-82672088/>. <https://theses.fr/070361061>. recommandé par AMIES
- **Vote**

Bilans soutenances

Retours des rapports

- Environ 90-95 soutenances par an
- Les rapports sont reçus simultanément par le doctorant, la direction de thèse et la direction d'école doctorale, en principe 4 semaines avant la soutenance
 - Possible/usuel : échange avec le rapporteur pour corriger des aspects.
- Régulièrement : en cas de pépin le rapporteur préfère contacter la direction de thèse plutôt que l'ED. L'ED peut prendre acte d'un report de soutenance sans avoir reçu de document « officiel »

Après analyse des rapports déposés, l'ED émet un avis sur l'autorisation de soutenance. L'avis est reçu par le doctorant et la direction-adjointe du CED qui autorise (ou pas) la soutenance.

Trois cas exceptionnels depuis 2024

- Amine A. : un rapport défavorable (2024). Prise de contact avec le rapporteur afin de déterminer si c'était irrémédiable —> non, donc gel de la procédure, un an de correction du manuscrit —> 2eme rapport du même rapporteur, et soutenance.
- Noura A-K. : même chose (2025), même déroulé, la soutenance est prévue ce mois ci.
- Achille B. (2026). Cas tres différent : l'ED se rend compte à la lecture des rapports, et à la prise en compte du manuscrit que le manuscrit n'est pas dans la discipline d'inscription.

Elements de la procédure et récapitulatif

Validation du jury, avant le dépôt du manuscrit. En particulier d'un rapporteur en philosophie des sciences (non-membre du jury)

Retour des rapports à l'ED soulignant des insuffisances manifestes,

Prise de connaissance du manuscrit dans son intégralité. Analyse à la lumière des discussions de périmètre scientifiques ayant eu lieu en bureau. Coordination avec le CED.

- Infos annexes : le titre à l'inscription a été changé durant la première année d'inscription. Le résumé modifié laissait en fait plusieurs possibilités de type de contenu. Le doctorant avait déposé 2 articles « classiques » sur Adum (Gretsi, panel soutenabilité), qui n'apparaissent pas (et même sont reniés) dans le manuscrit.

Emission d'un avis défavorable à la soutenance. Le CED suit cet avis, conditionne la soutenance à la participation d'une autre école doctorale, à déterminer en concertation, et le remaniement du jury.

Annonce d'une « soutenance sauvage » (comme envisagé dans le manuscrit)

- Pas mal de malentendus à suivre.
Emballement médiatique alimenté par des d'interprétations erronées
- Réactions de collectifs, souvent mal informés, parfois informés mais critiques

Fonctionnement ? Dysfonctionnement ?

Le processus « a fonctionné » dans le sens que les travaux ont été menés en liberté, et identifiés « à temps » comme ne relevant pas du diplôme recherché

Le processus « aurait dysfonctionné » dans le sens que l'enjeu de la discipline d'inscription n'est apparu qu'à la fin. Il n'est pas évident de détecter cela en cours de route.

- A titre général :
- Le bureau de ED MSTII considere :
 - 1- que les travaux de recherche relevant du périmètre scientifique et pédagogique de MSTII sont fondées sur les démarches intellectuelles de mathématiques, d'informatique, et de leurs applications ;
 - 2- que les travaux interdisciplinaires ont pleinement leur place dans l'ED MSTII lorsqu'ils mobilisent effectivement les démarches, méthodes ou résultats relevant de son périmètre scientifique, et lorsque leur encadrement et le jury proposé permettent de prendre en compte les exigences académiques propres aux disciplines concernées ;
 - 3- s'agissant du manuscrit d'Achille Baucher, que la direction de l'ED MSTII était fondée à constater l'inadéquation entre le contenu du manuscrit soumis et le diplôme recherché en mathématiques appliquées ou en informatique. Il considère en conséquence que la direction de l'ED était fondée à ne pas recommander la convocation du jury précédemment envisagé et à poursuivre les démarches résultant de cette appréciation, dans le respect de la réglementation.
- Est-ce en accord avec la position du conseil de l'ED ? (Remplacement du préambule « Le bureau de » par « Le conseil de ».) —> **vote (sur chaque point)**

Cadrage CSI

Suite du groupe de travail CED, et prochain conseil CED

- Vers une meilleure identification du rôle du CSI par ses acteurs (veiller au bon déroulement, et conseiller sur les points d'attention (selon leur nature) le doctorant, la DT, ou l'ED)
- Partie confidentielle du retour des doctorants (à destination de l'ED et des membres CSI, hors DT). —> Document CSI en deux parties (boîte de dépôt)
- 2 membres hors bureau de l'ED dans chaque CSI, un proposé par le doctorant. —> pertinence de suggérer des viviers (anciens enseignants, membres d'autres labos...) sous quelles modalités ?
- Les membres des CSI ne pourront pas être rapporteurs

Suite à donner, CSI

- Organiser l'identification du vivier pour le « 2eme » membre ?
 - Des membres locaux d'autres labos, informés des attendus des CSI ?
 - Des pistes générales « pensez à vos anciens profs, votre université d'origine ... » ?
 - Les doctorants entretiennent eux meme leurs recommandations (les anciens conseillent les primos) ?
- Modification du RI en conséquence de la note de cadrage (compétence des ED).
Prochain Conseil ?

RI CSI

- Nécessité de changer : 2.5.2 footnote, (PAS DE VOTE)

2.5.3 Composition

À l'ED MSTII, le comité de suivi individuel est constitué a minima de deux personnes :

1. Un expert du sujet, extérieur à la communauté académique grenobloise, **docteur** pas nécessairement HDR, ~~choisi par le doctorant en accord avec le directeur de thèse.~~

~~2. Le responsable de spécialité attribué par l'EDMSTII, non-spécialiste du sujet, mais HDR, référent du doctorant depuis son inscription initiale.~~

**2. Un membre docteur, pas nécessairement HDR,
tous deux choisis en concertation, au plus 4 mois après le début de la thèse, l'un des deux membres ayant été
proposé par le doctorant.**

~~Le doctorant participe à la constitution de son CSI avec l'aide de son encadrement. Tout doctorant inscrit en première année doit identifier rapidement un expert extérieur, afin de pouvoir organiser dans les délais le CSI qui sera nécessaire à sa prochaine réinscription de septembre-octobre.~~

La composition du CSI est validée par la direction de l'ED via ADUM.

Contrats doctoraux 2026

15 Contrats UGA, 1 contrat USMB

- Procédure avancée : deux sélectionnés, mais une démission.
- Onur Basci, these avec Georges-Pierre Bonneau . (date de confirmation ?)
- Procédure normale : 14 contrats UGA + 1 USMB.
- Une candidature USMB : classée 1ere — Dounia TERRAB, thèse avec Walter BOSCHERI.

UGA Liste principale

- **CHARLES-MENNIER** Mateo, Info, N. Holzschuch, LJK, Ensimag MMIS
 - **EZZAHIR** Omar, MA, P. Etoire, LJK, SupTelecom
 - **FAURE** Zéphirin, Info, P. Geneves, LIG, Ensimag MMIS
 - **GREBENNIKOVA** Anna, MA, A. Iouditski, ORCO, LJK
 - **KAMLI** Nabil, Maths, C. Maclean, M2MF, IF
 - **LE MEUR** Alexis, MA, F. Charles, Ensimag MMIS, LJK
 - **MALNOE** Garance, MA, S. Lambert-Lacroix, TIMC, M2-SSD
 - **MONTEL** Romain, Info, L. Reveret, LJK, Ensimag MMSI
- - OKADO Kento, MI, S. Grudinin, LJK, M2-SSD
 - - SHAHIMI Ali Elrida, Info, J. Gensel, LIG, Polytechnique Turin-INP
 - - TEKOU Pako, Info, B. Gaujal, LIG, Master MVA Saclay
 - -YAO Yi-An, Maths, (V. Beffara, IF), M2-MF
 - - ZAREDEHABADI Mohammad Hossein, MI (L. Esperet, G-Scop), P-Saclay, Ishafan.
 - -ZUO Ruoyu, Maths, (Ph. Eyssidieux, IF), M2 MF

UGA Liste complémentaire

1 — ANDRIANIRINA MAMISOA Ludo, MA, S. Said, LIG

2 — ERCIYES Anilcan, Info, O. Aktouf, LCIS

3 — BUCK Linus, MI, S. Hahmann, LJK

4 — GANDON Martin, MI, J.-G. Dumas, LJK

5 — EMERY Nino, Maths, J. Fasel, IF

6 — COQUARD-MOLINARI Julie, Info, J. Diard, LPNC

7 — GODINEL Daria-Teodora, Info, T. Dang, Verimag

8 — CAREGNATO Camilla, Info, L. Du Bousquet, LIG

9 — COMBELLES Adrien, MI, G. Mandil, LJK

10 — DUCOSSE Adrien MA, V. Akary, LJK

11 — TAMWO Frank, Info, A. Tchana, LIG

12 — REBHI Mohamed, Info, C. Maiza, Verimag.

Formation : bilan budget et mini-cours

Mini-cours 2026. Budget : 6k€, soit 76hCM Environ 450€ / minicours.

- A brief introduction to the theory of formal languages. Radu Iosif
- Pavages et automates cellulaires : périodicité monotuile. Etienne Moutot
- Introduction à la robotique mobile, Olivier Aycard
- Limites de la pensée industrielle et maths appliquées, Hadrien Cambazard
- Sensitization to Optimized Processing for Learning, Dominique Vaufreydaz
- Mathémusique, E. Bonnetier, F. Faure, C Maclean
- Communications très longue distance pour l'IoT, Didier Donsez (*payé par EEATS*)
- Analyse et probabilités sur l'hypercube, Hugo Vanneuville
- introduction to Mirror Symmetry in String Theory; Jeremy Gueré
- Croissances dans les groupes de type fini, François Dahmani
- Introduction aux processus ponctuels de Gibbs, Christopher Renaud Chan

Formation : bilan budget et mini-cours

Mini-cours 2027

- A brief introduction to the theory of formal languages. Radu Iosif
- Introduction à la robotique mobile, Thibaut Lopez
- Limites de la pensée industrielle et maths appliquées, Hadrien Cambazard
- Mathémusique, E. Bonnetier, F. Faure, C Maclean
- A brief introduction to Conformal Field Theory, Nina Javerzat
- Introduction to random matrices, Sarah Timhadjelt
- Estimation of extreme risk, application to environmental data. Stephane Girard
- Simulation du mouvement d'objets solides déformables, Florence Bertails-Descoubes
- Understanding generative AI, E. Gaussier, D. Schwab, L Goeuriot, M. Peyrard
- A-infinity algebras : associativity up to homotopy, Paolo Ghiggini
- Algèbre linéaire pratique, pour la géométrie 2D, 3D et plus, Fabrice Neyret
- Apprentissage statistique, Vincent Brault

Formation

Subventions écoles thématiques 2026

- 30 demandes satisfaites a un niveau modeste. Budget total : 8503.
- Entre 200 et 330 de subvention par demande reçue.
 - LIG : 4207
 - LJK : 1206
 - VERIMAG : 1480
 - IF : 1610

Prix MSTII « 2025 »

- Bianca Marin-Moreno a reçu un prix académique UGA
- Parmi les présélectionnés ED, on remet des prix MSTII
 - Manolis Perrot
 - William Sarem
- Peu de candidatures informatique au top cette année : dommage.



Journée des doctorants 2027

Relance de la journée des doctorants (pas seulement primos)

- A la Bastille, en avril 2027. Vendredi 16 Avril ? (Juste avant l'interruption pédagogique.).
 - Reservation avec avance sur budget 2026.
70 doctorants participants possibles
 - Breve intervention du pole carriere du CED
 - Rencontre responsables de spé, témoignages, programme généraliste